

PREMIERE CONNEXION ET REINITIALISATION DU MOT DE PASSE

1. Ouvrir votre navigateur internet, si possible Firefox , Edge  ou Chrome  et tapez l'adresse suivante : <https://gestea.chambres-agriculture.fr>

2. La fenêtre de connexion de Gestea s'affiche.



The screenshot shows a web form titled "Authentification". It contains two input fields: "Identifiant *" and "Mot de passe *". Below the fields is a blue button labeled "Se connecter" and a link "Mot de passe oublié ?". At the bottom, there is a small asterisk and the text "* Informations obligatoires".

Astuce : Enregistrez cette page internet dans vos favoris ou marques-pages pour la retrouver facilement à la prochaine connexion.

3. Vous n'avez pas encore de mot de passe pour obtenir celui-ci, Cliquez sur [Mot de passe oublié ?](#) .
4. Une fenêtre s'ouvre, Indiquez l'adresse de la boîte email transmise à votre Organisme Unique.



The screenshot shows a window titled "Réinitialiser mon mot de passe". It contains an "E-mail *" input field. Below the field is a small asterisk and the text "* Informations obligatoires". At the bottom, there are two buttons: "Annuler" and "Envoyer".

5. Dans les minutes qui suivent vous recevez votre mot de passe dans votre boîte email.
Expéditeur : nepasrepondre@apca.chambagri.fr
Objet : Votre mot de passe Gest'ea

Bonjour,
Veuillez trouver ci-dessous le mot de passe vous permettant l'accès à l'application Gest'ea.
Mot de passe : _____
Cordialement,
APCA

Ce processus permet de sécuriser le mot de passe : personne d'autre que vous n'y a accès et vous pouvez en changer quand vous voulez.

PREMIERE CONNEXION ET REINITIALISATION DU MOT DE PASSE

6. Connectez-vous **avec votre identifiant**, celui-ci vous a été transmis dans le courrier ou le message avec ce tutoriel.

Votre identifiant est composé à partir des premières lettres de votre nom et de votre prénom suivie du code de votre département + d » par exemple Julien Denormandie du département 75 aurait pour identifiant denormaj75d ou denormandiej75d ou denormaju75d ou autre variante si nécessaire pour éviter les doublons.

7. Bravo ! Vous avez réussi avec succès votre 1^{ère} connexion.



The screenshot displays the user profile page for 'TEST A' in the Gest'ea system. The page includes a header with the user's name, SIRET number, and campaign year. Below the header, there are navigation tabs for 'Préleveur', 'Demandes et autorisations de prélèvements', 'Suivi des volumes prélevés', and 'Synthèse et historique'. The main content area is divided into three sections: 'Identification', 'Coordonnées', and 'Contacts'. The 'Identification' section lists details such as entity name, SIRET, and agency numbers. The 'Coordonnées' section provides the user's address, postal code, and contact numbers. The 'Contacts' section shows the user's role and contact information. Additionally, there is a section for 'Informations complémentaires' with fields for start and end dates, and irrigable/usable agricultural surface areas.

Identification	
Entité :	CA41_Test
Raison sociale :	TEST A
SIRET :	111 111 111 11111
Statut :	EARL
Collectif :	Non
Pacage :	
N° Agence de l'eau :	123456
N° Police de l'eau :	
N° gestionnaire :	

Coordonnées	
Adresse :	16 route de Blois
Code postal :	41330
Commune :	AVERDON
Téléphone fixe :	02 55 20 20 20
Portable :	06 55 20 20 20
Télécopie :	
Email :	testa@gmail.com

Contacts	
Fonction :	Gérant
Adresse :	16 route de Blois
Code postal :	41330
Commune :	AVERDON
Téléphone fixe :	0255202020
Portable :	0655202020
Télécopie :	
Email :	testa@gmail.com

Informations complémentaires	
Date de début :	
Date de fin :	
Superficie irrigable :	52,00 Ha
Superficie agricole utile :	165,00 Ha

*Pour faciliter vos connexions ultérieures vous pouvez enregistrer votre mot de passe.
C'est cependant déconseillé si d'autres que vous utilisent l'ordinateur.*

PRESENTATION GENERALE

Page d'accueil

Menu déroulant permettant de consulter d'autres campagnes

En cas de difficulté permet d'envoyer un courriel au gestionnaire

4 menus permettant d'accéder aux fonctionnalités de Gest'ea

Après utilisation, cliquez pour vous déconnecter et quitter l'application en toute sécurité

Pour changer de dossier si vous gérez plusieurs exploitations

Lien internet permettant de retrouver tous nos tutoriels.

Sur la page d'accueil, une carte figurant l'ensemble des Organismes Uniques de la nappe de Beauce est présente. En cliquant sur votre secteur, les contacts apparaissent à gauche.

Les 3 étapes de votre télédéclaration :

1 - Déclaration des prélèvements 2023

2 - Demande de volume 2024

3 - Récapitulatif et validation finale (NOUVEAU !)

Cartographie et informations sur les points de prélèvements (forage, pompages)

Informations sur l'exploitation

PRESENTATION GENERALE

Module cartographique

1. Sélectionnez le menu **Demandes et autorisations de prélèvements**.
2. Cliquez sur **Point de prélèvement**, vous êtes dans le module cartographique.

Lorsque vous survolez le point de prélèvement, une étiquette s'affiche avec le nom du point et le débit de la pompe

Si vous cliquez sur le point de prélèvement, il devient 2 menus déroulants sous la carte apparaissent.

Choix du fond cartographique

Changez de dossier si vous avez plusieurs exploitations

Pour changer de dossier si vous gérez plusieurs exploitations

SIRET	Raison Sociale	Nom - Prénom	Commune	Code Postal	Action
123 123 123 12312	TEST D		MAZANGE	41131	
987 654 321 98765	TEST C		LE GAULT-PERCHE	41096	

1. Choix de l'OUGC, ne pas remplir les autres filtres
2. Cliquer sur **Rechercher**
3. Cliquer sur le dossier à droite au bout de la ligne de l'exploitation souhaitée.

DECLARATION DES VOLUMES PRELEVES EN 2023 (A faire sur chaque compteur même si vous n'avez pas du tout irrigué)

1. Vérifiez que la campagne est bien sur **2023**.
2. Sélectionnez le menu **Suivi des volumes prélevés**
3. Cliquez sur **Relevé d'index et de volume**



4. Cliquez dans le menu déroulant sur le forage dont vous voulez déclarer les volumes prélevés.



Le code d'identification de votre forage se compose de la façon suivante : code administratif_nom du lieu-dit.

Pour une demande de correction, envoyer un courriel en cliquant sur le bouton 

En cas de doute sur le forage et son identification dans Gest'ea, utilisez le module cartographique pour vérifier (menu Demandes et autorisations de prélèvements / Point de prélèvement).

Attention, dans les écrans qui suivent, il vous est demandé de déclarer selon les cas soit des **index (= relevés de compteurs = Geste'a calculera le volume correspondant à l'évolution de l'index) soit des **volumes** qu'il vous faut avoir calculé (cas d'une panne de compteur, ou cas des compteurs partagés par plusieurs utilisateurs. Dans ce dernier cas nous vérifierons bien-sûr que la somme des volumes déclarés par les utilisateurs correspond bien au volume mesuré par le compteur).**

DECLARATION DES VOLUMES PRELEVES EN 2023

Cas 1 : Compteur individuel (vous êtes seul à utiliser ce forage)

Recherche par compteur
Sélectionner un numéro de compteur :
 Voir les compteurs remplacés et inactifs

Recherche par point de prélèvement
Sélectionner un point de prélèvement :

Compteur

Type de compteur : Compteur volumétrique
Etat du compteur : Actif
Numéro de compteur : CI02_N_2800094
N° du point : 54959
Numéro de constructeur :
Numéro d'agence :
Date d'installation : 01/01/2022
Date de dernier contrôle :
Date de dernière remise en état ou à neuf :
Commentaire :

Nom du point : 2800094_Le petit bois

Relevé d'index

Index compteur : 153 248 m3
Index fin de période Du 01 déc 22 au 31 mars 23 (HIVER) :
Index fin de période Du 01 avr 23 au 30 nov 23 : Aucun relevé

Pannes de compteur
Aucune panne

Prélèvement hors irrigation

Inclus dans les relevés d'index ou de volumes ci-avant.	Volume (m3)	Usage
Du 01 déc 22 au 31 mars 23 (HIVER) :	Non Défini	
Du 01 avr 23 au 30 nov 23 :	Non Défini	

Remplacement de compteur
Ce compteur n'est pas remplacé.

Annotations :

- 5** Cliquez sur le bouton **+ Ajouter un index compteur**.
- 6** Une fenêtre s'ouvre, sélectionnez la période : Du 01 avr 23 au 30 nov 23.
- 7** Saisir l'index de fin de période.
- 8** Cliquez sur valider.

Textes d'accompagnement :

- En cas de changement de compteur, ou pour corriger une valeur saisie, merci de nous contacter.*
- Informations sur le point de prélèvement. « CI » = Compteur Individuel*
- Déclaration des prélèvements 2023 : INDEX**
- Pour déclarer une panne (ajouter un volume consommé non compté par le compteur)*
- Pour déduire un volume mesuré par le compteur mais pour un usage autre que l'irrigation : merci de nous contacter.*

L'index de fin de période HIVER est prérempli avec l'index de fin de campagne précédente.

5. Cliquez sur le bouton **+ Ajouter un index compteur**
6. Une fenêtre s'ouvre, sélectionnez la période : Du 01 avr 23 au 30 nov 23.
7. Saisir l'index de fin de période
8. Cliquez sur valider.

Si vous avez irrigué en période hivernale (Du 01 déc 22 au 31 mars 23), merci de nous contacter pour corriger l'index.

*Pour retrouver les index et volumes déclarés les années précédentes, changez de campagne (en haut à gauche de l'écran). **N'oubliez pas de revenir en 2023 après !***

*Pour vérifier que vos saisies sont correctes, contrôlez le volume prélevé calculé total de votre exploitation dans l'écran « **Suivi des volumes prélevés / Suivi des prélèvements et restrictions** » ou dans l'écran « **Demandes et autorisations de prélèvement / Valider ma demande d'autorisation** ».*

Cas 2 : Vous êtes le responsable du Compteur partagé : (Votre forage est aussi utilisé par d'autres irrigants : voisins,...)

Recherche par compteur
Sélectionner un numéro de compteur : CP02_N_2800090
 Voir les compteurs remplacés et inactifs

Recherche par point de prélèvement
Sélectionner un point de prélèvement :

Compteur
Type de compteur : Compteur volumétrique
Etat du compteur : Actif
Numéro de compteur : CP02_N_2800090 N° du point : 54955
Numéro de constructeur :
Numéro d'agence :
Date d'installation : 01/01/2022
Date de dernier contrôle :
Date de dernière remise en état ou à neuf :
Commentaire :

Relevé de volume
Volume
Du 01 déc 22 au 31 mars 23 (HIVER) : 0 m3
Du 01 avr 23 au 30 nov 23 : Aucun relevé

Pannes de compteur
Aucune panne

Relevé d'index fin de compteur partagé
Index volumétrique de début de campagne : 103 256 m3
Index volumétrique de fin de campagne : Aucun relevé

Prélèvement hors irrigation
Inclus dans les relevés d'index ou de volumes ci-avant.
Volume (m3)
Du 01 déc 22 au 31 mars 23 (HIVER) : Non Défini
Du 01 avr 23 au 30 nov 23 : Non Défini

Annotations :

- En cas de changement de compteur, ou pour corriger une valeur saisie, merci de nous contacter.
- Information sur le point de prélèvement. « CP » = Compteur Partagé
- Déclaration des prélèvements 2023 : VOLUME utilisé sur votre exploitation
- Pour déclarer une panne (ajouter un volume consommé non compté par le compteur)
- Déclaration des prélèvements 2023 : INDEX compteur
- Pour déduire un volume utilisé pour un usage autre que l'irrigation, merci de nous contacter.

Le volume de la période HIVER est prérempli avec la valeur 0.

5. Cliquez sur le bouton **+ Ajouter un relevé de volume**
6. Une fenêtre s'ouvre, sélectionnez la période : Du 01 avr 23 au 30 nov 23.
7. Saisir le volume prélevé en 2023 par votre exploitation uniquement.
8. Cliquez sur valider.

Ajouter un relevé de volume

Période * : Du 01 avr 23 au 30 nov 23

Volume * : m3

* Informations obligatoires

Annuler Valider

Si vous avez irrigué en période hivernale (Du 01 déc 22 au 31 mars 23), compléter aussi cette période en ajoutant un relevé de volume.

9. Cliquez sur le bouton **+ Saisir le relevé d'index fin**
10. Saisir l'index de fin de campagne du compteur commun.
11. Cliquez sur valider.

Saisir le relevé d'index de fin

Index volumétrique de début de campagne : 103256 m3

Index volumétrique de fin de campagne * : m3

* Informations obligatoires

11 Valider

Cas 3 : Vous êtes simple utilisateur du compteur partagé (Forage dont le responsable est un voisin, une CUMA,...)

Recherche par compteur
Sélectionner un numéro de compteur : CP01_N_2800094
 Voir les compteurs remplacés et inactifs

Recherche par point de prélèvement
Sélectionner un point de prélèvement :

Compteur

Type de compteur : Compteur volumétrique
Etat du compteur : Actif
Numéro de compteur : CP01_N_2800094
N° du point : 54959
Numéro de constructeur :
Nom du point : 2800094_Le petit bois
Numéro d'agence :
Date d'installation : 01/01/2022
Date de dernier contrôle :
Date de dernière remise en état ou à neuf :
Commentaire :

Relevé de volume

Période	Volume
Du 01 déc 22 au 31 mars 23 (HIVER) :	0 m3
Du 01 avr 23 au 30 nov 23 :	Aucun relevé

Pannes de compteur
Aucune panne

Prélèvement hors irrigation

Période	Volume (m3)	Usage
Du 01 déc 22 au 31 mars 23 (HIVER) :	Non Défini	
Du 01 avr 23 au 30 nov 23 :	Non Défini	

Annotations :

- En cas de changement de compteur, ou pour corriger une valeur saisie, merci de nous contacter.
- Information sur le point de prélèvement. « CP » = Compteur Partagé
- Déclaration des prélèvements 2023 : VOLUME utilisé sur votre exploitation
- Pour déclarer une panne (ajouter un volume consommé non compté par le compteur)
- Pour déduire un volume utilisé pour un usage autre que l'irrigation, merci de nous contacter.

Le volume de la période HIVER est prérempli avec la valeur 0.

5. Cliquez sur le bouton **+ Ajouter un relevé de volume**
6. Une fenêtre s'ouvre, sélectionnez la période : Du 01 avr 23 au 30 nov 23.
7. Saisir le volume prélevé en 2023 par votre exploitation uniquement.
8. Cliquez sur valider.

Ajouter un relevé de volume

Période * : Du 01 avr 23 au 30 nov 23

Volume * : m3

* Informations obligatoires

Annuler Valider

Si vous avez irrigué en période hivernale (Du 01 déc 22 au 31 mars 23), compléter aussi cette période en ajoutant un relevé de volume.

Pour retrouver les index et volumes déclarés les années précédentes, changez de campagne (en haut à gauche de l'écran). **N'oubliez pas de revenir en 2023 après !**

Pour vérifier que vos saisies sont correctes, contrôlez le volume prélevé calculé total de votre exploitation dans l'écran « **Suivi des volumes prélevés / Suivi des prélèvements et restrictions** » ou dans l'écran « **Demandes et autorisations de prélèvement / Valider ma demande d'autorisation** ».

DEMANDE DE VOLUME pour la campagne 2024

1. Vérifiez que la campagne est bien sur **2023**.
2. Sélectionnez le menu **Demandes et autorisations de prélèvements**
3. Cliquez sur **Demande prévisionnelle d'irrigation**



4. Par défaut pour la période « Du 01 déc 23 au 31 mars 24 (HIVER) » la valeur « 0 » est pré remplie (ne pas modifier), cela n'empêche pas d'utiliser de l'eau en hiver si besoin.
5. Dans le 2^e tableau (fond bleu) saisir « le volume demandé » pour la période « Du 01 avr 24 au 30 nov 24 ».
6. Cliquez sur le bouton **Enregistrer**



Ci-dessous, un rappel de vos demandes d'irrigation pour la campagne 2023.

Période d'irrigation	N° du groupe de points	Nom du groupe de points	Volume de référence en m3	Volume demandé en m3	Volume réparti en m3	Volume autorisé initial en m3
Du 01 déc 22 au 31 mars 23	4 318	Beauce centrale		0		
Du 01 avr 23 au 30 nov 23	4 318	Beauce centrale	120 000	110 000	108 950	95 000

Exporter la liste : PDF CSV

Tableau d'information sur la campagne d'irrigation de l'année en cours (2023).

Ci-dessous, mes demandes prévisionnelles d'irrigation pour la prochaine campagne.

Mon prévisionnel d'irrigation pour la campagne 2024.

La saisie des prévisions est autorisée durant la période suivante :

- du 01/08/2023 au 30/11/2023

Saisissez vos demandes d'irrigation pour chacune des périodes ci-dessous, et enregistrez-les en actionnant le bouton "Finaliser ma demande d'irrigation".

	Volume de référence en m3	Volume demandé en m3	Volume réparti	Volume autorisé initial en m3
<input type="checkbox"/> Du 01 déc 23 au 31 mars 24 (HIVER) Beauce centrale		0		
<input type="checkbox"/> Du 01 avr 24 au 30 nov 24 Beauce centrale	120 000	<input type="text"/>		

Enregistrer Finaliser ma demande d'irrigation

Rappel : Le volume demandé est global pour l'ensemble de la campagne d'irrigation (appelée période) et pour l'ensemble des forages (appelés points de prélèvements) utilisés par l'exploitation.

ETAPE 3 : VALIDATION ET RECAPITULATIF (NOUVEAU !)

Avant cette étape il faut déclarer vos prélèvements 2023 (menu Suivi des volumes prélevés) et saisir votre demande de volume pour 2024 (menu Demande prévisionnelle d'irrigation).

1. Vérifiez que la campagne est bien sur **2023**.
2. Sélectionnez le menu **Demandes et autorisations de prélèvements**
3. Cliquez sur **Valider ma demande d'autorisation**

4. Un nouvel écran s'affiche avec 2 tableaux récapitulatifs. On ne peut rien saisir sur cette page (si besoin utilisez les boutons « retour... » pour revenir en saisie sur les écrans dédiés).

5. Après vérification des tableaux, validez votre dossier en cliquant sur **Valider mon dossier**

Ci-dessous, un rappel de vos demandes d'irrigation pour la campagne 2023.

Période d'irrigation	N° du groupe de points	Nom du groupe de points	Volume de référence en m3	Volume demandé en m3	Volume réparti en m3	Volume autorisé initial en m3	Volume prélevé en m3
+ Du 01 déc 22 au 31 mars 23	4 318	Beauce centrale		0			5 183
- Du 01 avr 23 au 30 nov 23	4 318	Beauce centrale	120 000	110 000	108 950	95 000	52 512

Points de prélèvement du groupe	
Prise d'eau	Volume prélevé en m3
PP1	5 000
PP2	15 000
PP3	32 512

Tableau récapitulatif avec les volumes prélevés que vous avez déclarés sur la campagne d'irrigation 2023.

Cliquez sur le signe « + » pour obtenir l'affichage du détail des volumes prélevés déclarés sur chaque point de prélèvement.

La saisie des prévisions est autorisée durant la période suivante :
• du 01/08/2023 au 30/11/2023

	Volume de référence en m3	Volume demandé en m3	Volume réparti en m3	Volume autorisé initial en m3
☰ Du 01 déc 23 au 31 mars 24 (HIVER)				
+ Beauce centrale		0		
☰ Du 01 avr 24 au 30 nov 24				
+ Beauce centrale	120 000	120 000		

Tableau récapitulatif de votre demande de volume pour 2024.

Pour obtenir un récapitulatif de cette page, après avoir validé votre dossier (5) faites une copie d'écran ou cliquez sur « pdf ».

5